

Saison
2025



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ENTREE EN FORMATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
D'EDUCATEUR DE TENNIS



TEN
NIS

LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis
13 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON
03.80.68.24.04
www.ligue.fft.fr/bfc-tennis

FORMATION CQP ET
Numéro d'habilitation : 150121 DE 0001

FORMATION CQP ET TENNIS

Présentation :

- Acquisition des compétences du métier d'éducateur de tennis
- **Cursus de 220 heures : 120 heures en centre, 40 heures en e-learning et 60 heures minimum en club**
- **Actions complémentaires : 14 heures (2 jours)**

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- **Être âgé de 16 ans minimum à l'entrée en formation**
- Être titulaire du **PSC1** ou d'une autre qualification admise en équivalence
- Être capable de **justifier d'un niveau de jeu actuel ou passé**, équivalent au classement fédéral de **30/2**
- Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le tennis
- Être en situation professionnelle d'**alternance avec un club**
- **Tutorat obligatoire**

Conditions d'inscription :

- Dossier complet à renvoyer **avant le 16 septembre 2024**

24 places disponibles au maximum

DÉBUT - FIN DE LA FORMATION : 28 octobre 2024 – 2 mai 2025

CERTIFICATION : Samedi 3 mai 2025 / **RATTRAPAGE :** Samedi 28 juin 2025

Le candidat pourra se présenter à la certification sous réserve d'avoir suivi la formation dans son intégralité.

LIEU : 13 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 16 septembre 2024

DOSSIER A RENVOYER : Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis – 13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON ou par mail* à l'adresse formationsbfc@fft.fr (* cf fiche « Pièces à fournir »)

Mon Profil : Cochez la case correspondant à votre situation

Profil de formation Diplôme	Durée de formation en centre FOAD comprise	Durée du stage en structure/ public	Mon parcours de formation	Je demande des allègements	Dates en Centre de Formation	Mon coût de formation (Hors frais annexes à la charge du candidat)
Je n'ai pas de diplôme d'encadrement en tennis <input type="checkbox"/> J'ai le diplôme fédéral d'Initiateur Tennis <input type="checkbox"/> J'ai le CQP Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT) <input type="checkbox"/>	160 heures	60 heures (Tout public selon les dispositions autorisées)	220 heures	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	28/10/2024 au 01/11/2024 30/11/2024 et 01/12/2024 25/01/2025 et 26/01/2025 03/03/2025 au 07/03/2025 28/04/2025 au 02/05/2025 FOAD (Formation ouverte à distance)	2 000 €* (Paiement en 10 versements possible) *Examen de tous les dossiers en cas de difficulté de financement

Joindre la/les copie(s) des diplômes

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Valérie ROUSSEL, ROF : 07.43.15.23.38

SOMMAIRE

- 1 - Cadre de la Formation
- 2 - Compétences visées
- 3 - Programme de la Formation
- 5 - Modalités d'évaluation
- 6 - Volume horaire
- 7 - Conditions d'exercice contre rémunération des personnes en cours de Formation CQP-ET
- 8 - Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)
- 9 - Etat civil
- 10 - Situation socio-professionnelle
- 11 - Situation à l'entrée en formation
- 12 - Titulaire de l'Initiateur Fédéral ou du Certificat de Qualification Professionnelle AMT
- 13 - Financement
- 14 - Attestation tuteur
- 15 - Attestation employeur
- 16 - Déclaration d'engagement et d'honorabilité
- 17 - Lettre d'intention
- 18 - Pièces à fournir dans le dossier
- 19 - Annexes
 - ✓ Annexe 1 : certificat médical
 - ✓ Annexe 2 : accusé de réception dûment complété

CADRE DE LA FORMATION

Le(la) titulaire du Certificat de qualification professionnelle Educateur tennis (CQP ET) a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquant(e)s dans la découverte, l'initiation et la poursuite de l'activité tennis tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers. Il(elle) participe dans les clubs affiliés à la FFT, sous forme collective, à l'initiation du tennis et des disciplines associées, initiation de tout public jusqu'au premier niveau de compétition.

Il(elle) transmet une technicité minimum indispensable au premier niveau de l'autonomie et en adéquation avec le niveau du public visé ; il(elle) est, en outre, capable de garantir la sécurité d'un groupe de pratiquant(e)s.

Il, elle exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités, de structures du secteur marchand. Il, elle exerce en autonomie sur le terrain de tennis ; parfois au sein de l'équipe pédagogique du club ; il, elle est alors accompagné(e) par un(e) moniteur(rice) (titulaire d'un diplôme DEJEPS tennis) ou professeur(e) (titulaire d'un diplôme DES JEPS tennis) du club. L'éducateur(rice) tennis doit savoir s'immerger dans son club et favoriser son développement, promouvoir les programmes fédéraux, les offres et les événements proposés par le club.

COMPETENCES VISEES

- Repérer les caractéristiques et les besoins des publics dans le tennis
- Recueillir des objectifs et des ressources de la structure de tennis
- Elaborer un cycle de séances d'initiation ou de découverte du tennis
- Animer des séances d'initiation ou de découverte du tennis
- Mettre en sécurité des participants et des tiers
- Faire un bilan d'une séance d'initiation ou de découverte du tennis
- Informer les publics et promouvoir des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Organiser ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Communication et travail en équipe
- Recherche d'emploi et d'activités à animer

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation ou de découverte du tennis**
 - ↪ Repérage des caractéristiques et des besoins des publics dans le tennis
 - ↪ Recueil des objectifs et des ressources de la structure de tennis
 - ↪ Elaboration d'un cycle de séances d'initiation ou de découverte du tennis
- **Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif**
 - ↪ Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
 - ↪ Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
 - ↪ Communication et travail en équipe
- **Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives**
 - ↪ Recherche d'emploi et d'activités à animer
 - ↪ Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

MODALITES D'EVALUATION

▪ Modalités d'évaluations liées au bloc n°1 :

- Epreuve n°1 : Présentation d'un cycle de séances de tennis en initiation auprès d'un public jeunes ou adultes, suivie d'un entretien individuel avec deux évaluateurs, s'appuyant sur l'avis écrit du (de la) tuteur(rice) sur le projet.
- Epreuve n°2 : Observation du (de la) candidat(e) au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance d'initiation de tennis auprès de 6 à 12 participants, suivie d'un entretien individuel sur la séance par deux évaluateurs, s'appuyant sur l'avis écrit du (de la) tuteur(rice) après observation du (de la) candidat(e) en situation professionnelle.

▪ Modalités d'évaluations liées au bloc n°2 :

- Epreuve n°1 :
 - Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur.
 - Entretien oral avec deux évaluateurs(rices) s'appuyant sur un avis écrit du (de la) tuteur(rice) sur le projet.

▪ Modalités d'évaluations liées au bloc n°3 :

- Epreuve n°1 :
 - Présentation par le(la) candidat(e) d'un projet professionnel à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur, suivie d'un entretien oral avec deux évaluateurs(rices) en s'appuyant sur l'avis écrit du (de la) tuteur(rice) sur le projet

VOLUME HORAIRE

Modules	Contenus	Durées		
Stage en Club	Encadrement de séances collectives jeunes et adultes en présence du tuteur	<u>40 h</u>	<u>60 h</u>	<u>220 h</u>
	Participation aux animations sportives du club au sein d'une équipe	<u>20 h</u>		
Formation en centre Présentiel et E-learning	BLOC 1 , Préparation et animation de cycles de séances, d'initiation ou de découverte du tennis	<u>118 h</u> Présentiel 86h E-learning 32h	<u>160 h</u>	
	BLOC 2 , Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	<u>21 h</u> Présentiel 19h E-learning 2h		
	BLOC 3 , Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives	<u>21 h</u> Présentiel 15h E-learning 6h		

Libellés des contenus E-learning de la plateforme du LIFT

BLOC 1	Galaxie	<u>21 h</u>
	Programme Ados	<u>6 h</u>
	Encadrer le tennis en sécurité	<u>2 h</u>
	Protection des mineurs	<u>2 h</u>
	Tutos techniques (chaîne You Tube FFT)	<u>1 h</u>
BLOC 2	Dynamisation des clubs	<u>2 h</u>
BLOC 3	Educateur de tennis au sein de la FFT	<u>6 h</u>

CONDITIONS D'EXERCICE CONTRE REMUNERATION DES PERSONNES EN COURS DE FORMATION CQP-ET

Les personnes qui suivent une formation préparant au CQP Educateur tennis et qui souhaitent exercer contre rémunération, pendant leur formation, l'une des fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L.212-1, doivent en faire préalablement la déclaration au préfet du département dans les conditions prévues aux articles R.212-85 et R.212-87.

Ces personnes doivent être placées sous l'autorité d'un tuteur pédagogique et avoir satisfait aux Exigences préalables à leur mise en situation professionnelle dans les conditions prévues par le présent règlement (Art. R. 212-4 du Code du Sport).

EXIGENCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Tout stagiaire en formation au CQP Educateur Tennis doit être titulaire des exigences préalables à la mise en situation professionnelle avant toute activité d'encadrement des publics dans sa structure d'alternance.

De plus, les stagiaires auront pour obligation de se déclarer en tant qu'éducateur sportif stagiaire (obtention de l'attestation de stagiaire après la validation des EPMSP).

La vérification des EPMSP est réalisée par l'organisme de formation délégataire. Les EPMSP sont évaluées au plus tard à la fin du 4ème jour de formation, après un temps de formation spécifique aux aspects liés à la sécurité des pratiquants et des tiers :

- Evaluation des risques
- Anticipation des risques potentiels.

Les capacités développées à l'issue de ce temps de formation spécifique à la sécurité des pratiquants et des tiers seront évaluées dans le cadre d'une épreuve organisée par l'organisme de formation pour chaque candidat.

Protocole :

Le stagiaire anime une séquence pédagogique de trente minutes avec un public jeune ou adulte de niveau initiation dont le nombre est fixé à 4. L'animation de séance est suivie d'un entretien, de 30 minutes maximum, mené par 2 évaluateurs mandatés par l'organisme de formation.

Capacités évaluées : La capacité à assurer la sécurité sous toutes ses formes est prioritaire durant toute la durée de la formation. Cette évaluation vise à garantir des capacités élémentaires en termes de sécurité. En effet, à l'issue des premiers temps de formation, les stagiaires doivent pouvoir être mis en situation professionnelle, dans leur structure d'alternance, sans danger pour eux-mêmes, pour les pratiquants et pour les tiers.

Les capacités évaluées sont les suivantes :

- Être capable d'assurer sa propre sécurité ;
- Être capable d'évaluer les risques objectifs liés à la pratique du tennis ;
- Être capable d'anticiper les risques pour les pratiquants et les tiers.

ETAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité : Française Autre (à préciser) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié Pacsé Veuf (ve) Séparé
 Divorcé

REGIME DE PROTECTION SOCIALE

Numéro de sécurité sociale :

Vous êtes affilié : au régime général à la caisse de : Département :

à un autre régime (précisez lequel)

Joindre votre attestation d'assuré social en cours de validité (document papier)

SITUATION SOCIO PROFESSIONNELLE

1) Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit à Pôle Emploi : OUI NON

Bénéficiaire du RSA : OUI NON

2) Vous êtes salarié(e) :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :@.....

Nom et qualité du responsable :

Type de contrat (CDI, CDD) :

.....

Date de début de contrat : Date de fin de contrat :

Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation.

Joindre une attestation d'autorisation avec signature et cachet de votre employeur.

3) Autre situation :

Etudiant

Travailleur indépendant

Autre (précisez) :

Si étudiant, joindre une copie de la carte d'étudiant.

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

1) Renseignements concernant votre niveau de formation. Cochez les cases qui correspondent à votre situation :

Diplôme le plus élevé obtenu et date d'obtention :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucun diplôme | <input type="checkbox"/> BAC général |
| <input type="checkbox"/> Brevet des collèges | <input type="checkbox"/> DEUG, DUT, BTS |
| <input type="checkbox"/> BEP-CAP | <input type="checkbox"/> Diplôme BAC + 3 ou plus |
| <input type="checkbox"/> BAC techno ou pro | |

Joindre la/les copie(s) des diplômes

N° INE (identifiant national élève) Date d'arrêt des études

Dernier établissement scolaire ou universitaire fréquenté (nom et département) :

.....

2) Situation durant l'année 2023 – 2024 :

- Etudiant
 Salarié
 Autre (précisez) :

QUALIFICATIONS / CERTIFICATS / DIPLOMES SPORTIFS ET SOCIO-PROFESSIONNELS

- JA.T1 JA.T2
- Titulaire de l'Initiateur Fédéral
- Titulaire du CQP Assistant Moniteur de Tennis
- Diplômes d'Etat obtenus dans le domaine de l'encadrement des Activités Physiques et Sportives
Précisez :
- Autres diplômes sportifs
Précisez :

Joindre la/les copie(s) des diplômes

TITULAIRES DE L'IF ou du CQP AMT

- Titulaire de l'Initiateur Fédéral, je débiterai ma formation à compter du 3 mars 2025, pour une durée en présentiel de 10 jours (cf. calendrier de formation).

Joindre la copie du diplôme.

Fait à le

Signature du candidat

- Etant titulaire du CQP AMT, je débiterai ma formation à compter du 3 mars 2025, pour une durée en présentiel de 5 jours (cf. calendrier de formation).

Joindre la copie du certificat.

Fait à le

Signature du candidat

FINANCEMENT

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de travail salarié avec votre employeur

OUI NON

Joindre la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCO (AFDAS ou autres organismes).

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un **Contrat de Professionnalisation**

OUI NON

Joindre la copie de votre dossier de demande de prise en charge.

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un projet de **transition professionnelle** (PTP), (Ex CIF)

OUI NON

Joindre la copie de votre dossier de demande de prise en charge.

- Vous effectuez la formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)

OUI NON

Joindre la copie de votre dossier de demande de prise en charge.

- Un organisme (club, association) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de formation

OUI NON

Joindre l'attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme

- Vous prenez en charge les frais pédagogiques de la formation

OUI NON

Joindre une déclaration sur l'honneur vous engageant à régler le coût de la formation

ATTESTATION TUTEUR

Le tuteur doit obligatoirement être titulaire, au minimum, du BEES1 ou DEJEPS Tennis.

Je soussigné(e) _____ en qualité d'enseignant professionnel de tennis,

Fonction : _____ Tuteur interne Tuteur externe à la structure

N° de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse Email : _____ @ _____

M'engage

↪ A être le tuteur de Mr, Mme,

**A assurer 50 heures minimum d'accompagnement du stagiaire et de relations avec le centre de formation
Dont le partage, au minimum, d'1 séance hebdomadaire d'enseignement avec le stagiaire, sur le même terrain et au même horaire.**

Rôle du tuteur :

- ↪ Faciliter l'accueil et l'intégration du stagiaire
- ↪ Transmettre son savoir-faire et lui apporter des conseils
- ↪ Apprécier la progression du stagiaire dans son apprentissage et le préparer à la certification
- ↪ Etablir une relation de qualité entre le club et l'organisme de formation

Date : _____

Signature du Tuteur :

Signature(s) du Président de club de la structure d'alternance

Signature(s) du Président de club de la structure externe, si nécessaire

ATTESTATION EMPLOYEUR

La formation du CQP ET est une formation professionnelle en alternance. Elle dure **8** mois. Le candidat doit être **salarié (ou bénévole)** pendant au moins la totalité de la durée de formation du **28/10/2024 au 02/05/2025**.

Je soussigné(e) _____, en qualité de **Président**

Accueillera au sein de notre club _____

le stagiaire **Mr, Mme,** _____ pendant sa formation au CQP ET.

Tél Port. : _____ Email : _____@_____

Financement de la formation

Plusieurs dispositifs permettent la prise en charge des coûts pédagogiques des heures de formation du stagiaire (140 H en parcours complet).

- Compte Personnel de Formation ou CFP de transition.
- Plan de développement des compétences (AFDAS).
- Financement personnel sur les fonds propres du stagiaire ne bénéficiant pas de dispositif de prise en charge.
- Financement par le club ou une association.

Vous vous engagez :

- A entreprendre avec le candidat les démarches administratives nécessaires à la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation du stagiaire, impérativement et au plus tard avant le 1^{er} jour de formation et si possible au plus tôt deux mois avant le démarrage de la formation. En l'absence d'accord, les coûts pédagogiques seront automatiquement à la charge du candidat.
- A libérer votre stagiaire pour venir se former **SUR LE TEMPS DE FORMATION**. Il n'est pas autorisé à travailler dans son club les jours de formation.
- A dégager sur le temps de travail du tuteur les disponibilités nécessaires à l'accompagnement du stagiaire dans le club et aux relations avec le centre de formation.
- A soutenir le stagiaire dans la conception du rapport de stage.
- A confier au stagiaire de l'enseignement auprès de tous les publics (jeunes, adolescents et adultes impérativement) (voir lettre d'intention).

A

Signature de l'employeur et cachet

Le

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ET D'HONORABILITÉ

Je soussigné(e).....

1) Déclare sur l'honneur que j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).

2) Atteste sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité visées à l'article L. 212-9 du code du sport et rappelées ci-dessous :

« I.- Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus : 1° Au paragraphe 2 de la section 1 du chapitre II du titre II du livre II du code pénal.

2) Au paragraphe 2 de la section 3 du chapitre II du titre II du livre II du même code.

3) À la section 4 du chapitre II du titre II du livre II du même code.

4) À la section 1 du chapitre III du titre II du livre II du même code.

II. - En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. ».

3) Atteste* sur l'honneur être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il(elle) serait salarié(e).

4) Reconnaît avoir pris connaissance et accepte les modalités de sélection pour l'accès à la formation, les principes de déroulement de l'ensemble des sessions et les procédures d'évaluation des candidats.

5) S'engage après les tests de sélection et avant le démarrage de la formation à procéder à la déclaration obligatoire d'éducateur sportif auprès de sa Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'appartenance conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du Code du Sport : <https://eaps.sports.gouv.fr/>

Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, conformément à l'article 776 du code de procédure pénale.

Le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) sera également consulté conformément à l'article 706-53-7 du même code.

Fait à : Le :

Signature du candidat :

¹ Pour le stagiaire ressortissant étranger, hors Union Européenne, hors Espace Economique Européen ou Confédération suisse.

Je soussigné(e) :

Représentant le club de :

Code club : N° département :

Sous le numéro de Siret :

En qualité de :

Tél :

Pour faire valoir ce que de droit

Date, signature et cachet du club

Atteste par la présente notre intention de confier à Mr/Mme :

Moniteur stagiaire à la Ligue de Tennis de Bourgogne-Franche-Comté

heures d'enseignement

heures de développement

ACTIVITES DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE

ENSEIGNEMENT / ANIMATION : ____ heures

ENSEIGNEMENT JEUNES ____ heures

- Encadrement de groupe Galaxie Tennis (niveaux blanc à vert) de l'école de tennis
- Encadrement de l'initiation et du perfectionnement des adolescents
- Organisation des journées « Jeu & Matches »
- Participation réunions

INITIATION ADULTES ____ heures

- Encadrement des séances collectives

DEVELOPPEMENT DU CLUB : ____ heures

Participation à l'animation du club ____ heures

Attention, ce document n'est pas un engagement. Un contrat sera signé, sous réserve de l'acceptation du dossier par la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis

PIECES A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou tout titre équivalent (certificat de sauvetage secourisme du travail...).
- Diplôme fédéral d'Initiateur ou Certificat de Qualification Professionnelle AMT le cas d'échéant.
- Certificat Médical de Non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis datant de moins de 1 an.
- Photocopie de la licence fédérale en cours de validité.
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- Déclaration sur l'honneur.
- Un exemplaire d'un Curriculum Vitae.
- L'accusé de réception dûment complété.
- La lettre d'intention dûment complétée
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité (ou une photocopie de votre titre de séjour si vous êtes étranger).
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social en cours de validité (*document téléchargeable sur le site internet www.ameli.fr*). La carte vitale n'est pas recevable.
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- Deux photos d'identité en indiquant au dos vos nom et prénom.
- Un chèque de participation aux frais de dossier de 45 € à l'ordre de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. (pour les candidats qui souhaiteraient envoyer leur dossier par mail, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en amont afin d'obtenir le RIB de la Ligue et de nous adresser ensuite un justificatif du virement bancaire. Adresse de contact : formationsbfc@fft.fr)
- Le chèque de participation aux frais de formation à l'ordre de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis (ce dernier doit être envoyé au plus tard dès confirmation de votre acceptation à la formation)

Pour les candidats mineurs :

- Attestation du responsable légal autorisant le candidat à suivre la formation
- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité du responsable légal signataire de l'autorisation parentale

Pour les candidats salariés :

- Photocopie du contrat de travail
- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation

Pour les français de moins de 25 ans :

- Le certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou à la journée de défense et citoyenneté.

DOSSIER A RETOURNER A :

**LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TENNIS – FORMATION CQP ET
13 RUE PIERRE DE COUBERTIN – 21000 DIJON
POUR LE 16 SEPTEMBRE 2024 (*cachet de la poste faisant foi*)**

ANNEXES

Annexe 1 : certificat médical

Annexe 2 : accusé de réception dûment complété

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Dr.....

atteste que l'état de santé de M.....

ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis.

Fait à Le

Signature du médecin	Cachet du médecin
-----------------------------	--------------------------

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

ACCUSE DE RECEPTION

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis a bien reçu votre dossier d'inscription complet.

Vous serez averti (e) par mail de la suite donnée à votre dossier.

Nous vous demandons de contacter impérativement La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis dans l'hypothèse où la convocation ne vous serait pas parvenue une semaine avant le 1^{er} jour de la formation.

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :